

## **RESUME DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE**

### **L'ADPSO DU VENDREDI 1<sup>er</sup> JUILLET 2022**

**Membre du C.A. présents : Mesdames Duvignac Michelle / Legoff Claudie.**

**Messieurs Badet Claude / Barbet Carrère Claude / Cazis Bernard / Fuster Charley / Gatuing Michel / Gilet Christian/ Lautard Philippe / Mulcey Claude / Savignac Alain / Vassal Claude.**

**Excusé(e)s : Gilet Paméla / Mons Hubert / Salabert Daniel.**

**Après les propos de bienvenus de Madame la Présidente Michelle Duvignac et ceux du vice président Charley Fuster le secrétaire Claude Badet avant le rapport moral de l'année écoulé a remercié toutes les présentes et tous les présents, environ 80 personnes, de s'être déplacés pour cette 13<sup>ème</sup> assemblée générale de l'ADPSO.**

**Il remercia Monsieur le Maire d'avoir permis d'occuper cette très sympathique cabane du Piou, Madame Panonacle députée de la 8<sup>ème</sup> circonscription de la Gironde, Monsieur Jean François Boudigue qui aujourd'hui représente Monsieur Jean Galland le président du SMPBA qui devait être présent mais un contretemps de dernière minute l'a empêché d'être parmi nous, Monsieur Pascal Bérillon vice président de la Cobas, Monsieur Gérard Sagnes premier adjoint de la commune, Mesdames et Messieurs les adjoints et conseillers municipaux testerins Monsieur Nicolas Bouyrroux, Mme Angélique Tilleuil, Monsieur Confoulan président de Caub'Arc qui représente 36 associations concernées par la plaisance du Bassin d'Arcachon, Monsieur Jean Dubrous architecte testerin conseiller pour la façade maritime, Monsieur Yvon Corcia président d'AVDO, Monsieur Benoit Tourne (Présence Littorale), Madame Cyrille Barrière (AVEC), Monsieur Jean Jacques Eroles ancien maire de La Teste de Buch. Certaines et certains ont été oublié(e)s par mégarde dans les remerciements qu'elles ou qu'ils ne nous en tiennent pas rigueur comme les conseillers municipaux Madame Delmas, Messieurs Pintado et Muret ou certains présentes ou présidents d'association ou personnalités, Madame Caubit, Messieurs Bessou, Bieniaszewski, Donval, Durand, Hernandez, Izard, Junjaud, Labat, Schmid, Thibaut, Vulliend etc .....**

#### **Propos de bienvenue de la Présidente Madame Michelle Duvignac.**

**C'est en présence d'environ 80 personnes que Madame Duvignac Présidente de l'ADPSO, ouvre la séance avec des propos de bienvenus, remerciant l'assistance d'être aussi nombreuse pour cette 13<sup>ème</sup> assemblée générale annuelle. Elle souligne que l'ADPSO compte à ce jour plus de 120 adhérent (e)s et que la centième adhérente a été une dame, Madame Françoise Colin. Madame la Présidente a indiqué ne pas vouloir être plus longue dans son propos afin de permettre aux intervenants de poser et de répondre aux questions qui ne manqueront pas d'être posées. Elle termina en invitant à la fin de cette assemblée général, les présentes et les présents au traditionnel pot amical offert par l'ADPSO.**

#### **Quelques mots de Monsieur Charley Fuster, vice président de l'ADPSO.**

**Monsieur Fuster en quelques mots indiqua que dès 2009, huit riverains dont deux nous ont déjà malheureusement quittés Rolande Sujobert et Jean François Mandeix, s'étaient réunis pour former une association afin de s'opposer à un projet de bassin de décantation à l'intérieur des prés salés ouest pour le dépôt des sédiments provenant du dragage du port de La Teste de Buch, ce qui aurait obéré les lieux.**

**Monsieur Fuster indiqua quelques objectifs à venir pour l'ADPSO : la façade maritime, les travaux sur les quais professionnels et du patrimoine, remise en état de certaines cabanes, dragage du secteur**

Lapin Blanc / Aiguillon, création d'une aire de carénage sur le port testerin, pôle nautique de Monsieur Pérès, réhabilitation du quartier du Canalot et de l'avenue des Ostréiculteurs.

Après ces deux interventions, le secrétaire indique qu'une assemblée extraordinaire a été prévue avant l'assemblée générale annuelle ce qui est indispensable pour la modification de deux articles des statuts de l'ADPSO.

#### Modifications de deux articles des statuts de l'ADPSO

Article premier. Le sigle de l'association se définit depuis 2009 comme suit : « Association de Défense des Prés Salés Ouest ». Les membres du Conseil d'Administration proposent : « Association de Défense et de Promotion du Site Ouest ».

Ainsi le titre abrégatif identitaire ne change pas : A.D.P.S.O.

Deuxième article. Buts / Objectifs / Actions. Il est défini à ce jour comme suit : « S'opposer à l'implantation de bassins de décantation à l'intérieur des prés salés ouest, défendre les prés salés ouest et leur environnement, coopérer dans le projet de dragage du port de La Teste de Buch et de son accès ». Ces trois buts restent dans les statuts de l'ADPSO mais il sera ajouté un quatrième volet : « S'investir pour la Promotion de la Façade Maritime testerine et du Site Ouest ».

Le changement de ces deux articles des statuts de l'ADPSO soumis aux votes des personnes présentes a été adopté à l'unanimité. Après cette assemblée extraordinaire la réunion s'est poursuivie par l'assemblée générale annuelle.

#### Rapport moral du secrétaire Claude Badet.

Le rapport moral a été adopté à l'unanimité. Vous pouvez en connaître la teneur et le lire dans le même mail envoyé.

Rapport financier du trésorier Alain Savignac. Le bilan positif de la trésorerie de l'ADPSO qui présente au 1<sup>er</sup> janvier 2022 un solde positif de 1 699 € 55 a été adopté à l'unanimité.

#### Renouvellement du 1 / 3 sortant et appel à candidatures concernant le Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration 2021 / 2022 de l'ADPSO est composé de 15 membres, voici sa composition :  
Mesdames Duvignac Michelle / Gilet Paméla / Legoff Claudie.  
Messieurs Badet Claude / Barbet Carrère Claude / Cazis Bernard / Gatuing Michel / Gilet Christian / Fuster Charley  
Lautard Philippe / Mons Hubert / Mulcey Claude / Salabert Daniel / Savignac Alain / Vassal Claude.

Les cinq membres du 1/3 sortant 2022 sont Claude Mulcey, Alain Savignac, Charley Fuster, Michel Gatuing / Hubert Mons, ils se portent tous candidats à leur réélection.

Comme les statuts de l'ADPSO le stipulent, le Conseil d'Administration de l'ADPSO peut être composé de plus de 15 membres et avant de passer au vote, nous demandons si des personnes veulent rejoindre le Conseil d'Administration. Y a-t-il des candidats. Trois candidates se proposent pour entrer au Conseil d'Administration : Madame Suire

Noëlle a fait acte de candidature par courrier car absente aujourd'hui,  
Mesdames Colin Françoise et Sanchez Cécile sont candidates aujourd'hui.

Les candidates, et les candidats étant au nombre de huit se présentent aux suffrages et après un vote de l'assemblée, les huit candidates et candidats sont réélus ou élues à l'unanimité.

Le Conseil d'Administration pour l'année 2022 / 2023 sera donc composé de 18 membres :  
Mesdames Colin Françoise / Duvignac Michelle / Gilet Paméla / Legoff Claudie / Suire Noëlle / Sanchez Cécile.

Messieurs Badet Claude / Barbet Carrère Claude / Cazis Bernard / Gatuing Michel / Gilet Christian / Fuster Charley  
Lautard Philippe / Mons Hubert / Mulcey Claude / Salabert Daniel / Savignac Alain / Vassal Claude. Le bureau de l'ADPSO se compose

pour 2022 / 2023 de 4 membres comme suit : Présidente  
Madame Duvignac Michelle. Vice Président Monsieur Fuster Charley  
Secrétaire Monsieur Badet Claude. Trésorier Monsieur Savignac Alain.

### INTERVENTIONS DES INVITE(e)S PRESENTES OU PRESENTS

Le Maire de La Teste de Buch, Monsieur Patrick Davet intervint le premier. Il indiqua qu'une association comme l'ADPSO avait largement sa place dans le monde associatif testerin et qu'elle serait partenaire du futur projet de la façade maritime. Il aborda légèrement ce dossier en indiquant qu'il avait annoncé avant son élection que le projet de la future façade maritime serait sa priorité lors des prochaines années.

Il ne s'est pas étendu sur sa réalisation préférant avoir un discours plus général sur les problèmes actuels et les besoins de La Teste de Buch comme le logement, la sécurité, le manque de parkings et certains projets à venir.

Monsieur Jean Dubrous, architecte testerin, présenta un plan concernant le périmètre de la future façade maritime pour laquelle il a déjà fait quelques études. Monsieur Dubrous ne s'étendit pas sur le dossier restant assez évasif sur les réalisations qui pourraient se faire.

Madame Panonacle, députée de la 8<sup>ème</sup> circonscription de la Gironde nouvellement réélue indiqua son investissement en faveur des associations qu'elle soutiendra en priorité et son intérêt pour La Teste de Buch, une ville amie pour laquelle elle veut participer à son développement.

Monsieur Jean François Boudigue, Vice président du SMPBA représentant son président Monsieur Jean Galland rappela son entente avec l'ADPSO pour la mise en page et la distribution d'un flyer lors de l'enquête publique pour le dragage du port testerin afin de contrer celui qui avait été distribué à Gujan Mestras qui s'opposait au dépôt des vases à la Mole.

Monsieur Boudigue indiqua sa satisfaction d'être élu au SMPBA représentant ainsi la ville de La Teste de Buch et réitéra ses remerciements à l'ADPSO association sur laquelle il compte s'appuyer pour les prochains objectifs de la ville testerine.

Avant les questions / réponses, le secrétaire de l'ADPSO demanda à Monsieur Clément, directeur du SMPBA et coordinateur des travaux sur seize ports du Bassin d'Arcachon, certaines explications principalement sur les objectifs affichés par l'ADPSO au cours de cette assemblée générale.

#### **1 Projet de la façade maritime :**

**Réponse :** Le SMPBA apportera son aide à la ville de La Teste de Buch en participant au projet dans les limites de cette collectivité.

#### **2 Dragage au Lapin Blanc / Aiguillon.**

**Réponse :** Un dragage dans le secteur des entreprises Aloir, Gentil, Bonnin, Bossuet, et des cabanes associatives Moussaillons et d'exposition de tableaux devrait être effectué fin 2022 début 2023, ce qui n'avait pu se faire en 2021 pour diverses raisons.

#### **3 Pôle nautique au Lapin Blanc.**

**Réponse:** Livraison annoncé pour 2023 avec en suivant la création d'un port à sec d'environ 200 places toutes déjà pratiquement retenues. Egalement une aire de carénage sera créée aux normes

respectueuses de l'environnement comme celle inaugurée récemment à Andernos. Un projet de dragage serait prévu pour mettre les embarcations en eau ce qui sous entend que la canalette devrait être draguée. 4

#### **Transfert de gestion des cabanes à l'Aiguillon.**

**Réponse :** Le transfert entre les affaires maritimes et le SMPB annoncé par le DDTM est en attente pour les mêmes raisons que pour le dragage à l'Aiguillon / Lapin Blanc mais cela devrait se faire rapidement

**5 Remise en état des**

#### **cabanes AOT.**

**Réponse:** Le SMPBA ne tolérera plus l'abandon de certaines cabanes qui tombent en ruines et demandera aux bénéficiaires des AOT de faire quelques travaux d'entretien. Des lettres en recommandées seront envoyées et si rien ne se passe, les AOT ne seront pas renouvelées.

#### **6 Travaux sur les ports testerin,**

**Réponse :** La réalisation de quais professionnels est à l'étude, l'aménagement du quai du Patrimoine sera poursuivi, les travaux de sécurisation de la plaisance au port de Rocher vont être mis en place.

#### **7 Réhabilitation du quartier du Canalot et de la rue des Ostréiculteurs.**

**Réponse :** Aménagement dans les prochains mois de l'avenue des Ostréiculteurs avec l'enfouissement des réseaux.

#### **8 Positionnement de l'aire de carénage avenue Ovide Rousset.**

**Réponse :** L'aire de carénage prévue sur le port de La Teste de Buch sera créée dans le secteur de la digue ouest. La date n'a pas été précisée, ni l'emplacement précis.

**Un oubli :** Un sujet cher à notre membre Claude Vassal du C.A. n'a pas été abordé qui aurait dû être posé à Monsieur Clément, celui de la craie cocolithique qui désagrège et dissout les vases et les sédiments ce qui serait une solution de remplacement au dragage traditionnel mais surtout moins onéreux. Aux dernières nouvelles et annoncé par Monsieur Jean François Boudigue, un essai serait effectué avec l'emploi de la craie au Lapin Blanc lors de la création du port à sec sûrement en 2023. Avant de donner la parole aux présentes et aux présents, deux présidents d'associations sont intervenus : Monsieur Corcia président d'AVDO remercia Monsieur le Maire et Monsieur Clément pour la première phase de travaux commençant par l'enfouissement des réseaux pour l'avenue des Ostréiculteurs. La réhabilitation du quartier du Canalot devrait suivre dans les prochaines années.

Monsieur Confoulan président de la Caub'Arc se montra très satisfait des annonces faites au bénéfice de la plaisance dont il est un fervent défenseur.

#### **Questions / Réponses :**

Intervention assez vigoureuse de Monsieur Serge Picard, un usager testerin bénéficiaire d'une AOT à quelques mètres de la coopérative maritime avenue des Ostréiculteurs. Monsieur Picard a demandé si l'aire de carénage prévue ne va pas être créée sur le terrain de son AOT qu'il bénéficie et occupe actuellement. Monsieur Picard

entretient cet espace en pelouse avec de magnifiques platanes pour le plus grand bonheur des personnes et surtout des enfants qui se promènent sur le port.

A ce jour, Monsieur Clément a répondu qu'aucun lieu n'a été acté ni retenu mais qu'il y aurait bien une aire de carénage nécessaire dans le secteur.

Monsieur le Maire n'ayant pas été informé semble-t-il de ce projet, en a toutefois pris connaissance, et après une visite de cette AOT il souhaiterait que Monsieur Picard puisse garder son bien intact.

Aucune autres questions intéressantes n'ayant été posées et comme Madame la Présidente Michèle Duvignac l'avait proposé, chacune et chacun partagèrent le verre de l'amitié.

L'assemblée générale 2022 se termina à 19 h 30, un peu plus tard pour celles et ceux qui restèrent au pot amical.

.

.

Fait ce jour le 01 / 07 / 2022.

Le secrétaire Claude Badet.